

PLANCHA ACIER GAZ

NOTICE D'INSTALLATION





SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTE	1
3. GARANTIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
6. PLAQUETTE SIGNALETIQUE	3
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	3
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE 3. APRES RACCORDEMENT	4
3. APRES RACCORDEMENT	4
RACCORDEMENT GAZ	4
1. AVANT RACCORDEMENT	5
2. RACCORDEMENT GAZ 3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	5
RACCORDEMENT EAU	5
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	6
1. GENERALITES	7
1. GENERALITES	
3. UTILISATION NORMALE	
RÉGLAGES – MAINTENANCE	/
VERIFICATIONS PERIODIQUES DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE CONTROLE DE LA RESSION.	8
DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE CONTROLE DE LA PRESSION	8
4. REGLAGE DU DEBIT D'EAU	9
5. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)	10
5.1. Tableaux de réglage	10
5.2. Procédure de remplacement des injecteurs et réglages de la bague d'air	10
5.4. Réglage des débits réduits	10
5.5. Réglage du ralenti	10
SCHEMAS, EAU & GAZ	8
1. SCHEMA DE LA LIGNE D'EAU	11
PIÈCES DE RECHANGE	9
THE CONTRACT OF THE CONTRACT O	9



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
Α	JGD	08/09/2020	CREATION

INTRODUCTION

1. Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

info@charvet.fr

\(+33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

xav@charvet-sa.fr

****+33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. Restrictions d'usage



Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.



Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux règlementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



En cas d'avarie:

AVERTISSEMENT

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

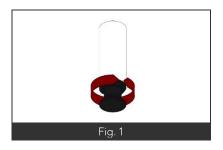
3. Installation

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. Montage et precautions specifiques

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

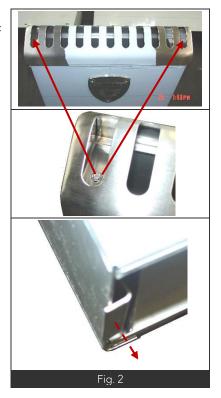


5. MONTAGE DE LA MITRE (APPAREILS GAZ SEULEMENT)

Nos appareils gaz, de type A, ne doivent pas être raccordés à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Cela implique le montage d'une mitre, fournie avec l'appareil. Pour se faire, il suffit de :

- Positionner la mitre à son emplacement.
- Mettre en place les crochets du bas de la mitre sous le dessus.
- Serrer les deux vis situées de part et d'autre de la mitre et accessibles depuis les orifices de la grille situés au sommet de la mitre de façon à la verrouiller.

<u>Remarque</u>: Il est impératif de monter la ou les mitres d'origines livrées avec l'appareil. Par ailleurs, le dispositif d'accroche de la mitre permettant un certain débattement, il convient de vérifier son bon alignement avec le conduit d'évacuation des produits de combustion interne à l'appareil.

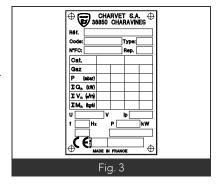




6. Plaquette signaletique

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

• L'appareil est monté en configuration baie-libre ou placard : La plaque se trouve alors sous le plancher amovible de la baie ou du placard.





RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

(!)

AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser du câbles normalisé 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

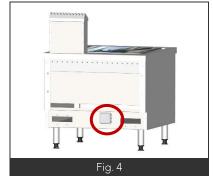
Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

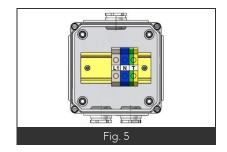
Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du boitier de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.



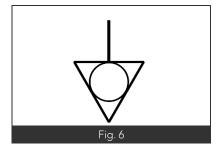
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.



Équipotentialité:

L'appareil doit être inclut dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).



3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.



RACCORDEMENT GAZ



Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m³/h) qui doit être de 2 x P_n (Puissance nominale en kW)
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m³/h)
V03531	PRO1000-B-G1-PLANCHA-80/68-RUISS	20	40

2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil

Remarque : Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limité à 1.50m.

3. Controles apres raccordement

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'à la rampe porte-robinets gaz.
- La pression de l'appareil en fonctionnement (Voir section « Réglages Maintenance » ci-dessous).
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

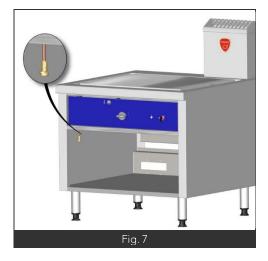


RACCORDEMENT EAU

Si l'appareil est équipé d'un rejet ou d'un mélangeur, le raccordement doit être effectué au niveau du ou des raccords en attente sur l'appareil. Ces derniers se trouvent à l'endroit indiqué sur le plan de réservation.

Il en va de même pour les évacuations d'eau.

- Le raccordement en eau du flexible à eau se fait par le raccord situé sous la plancha et pour celles équipées dans le placard de la plancha.
- Après raccordement vérifier le bon fonctionnement et l'étanchéité du circuit d'eau.



PREMIÈRE MISE EN SERVICE

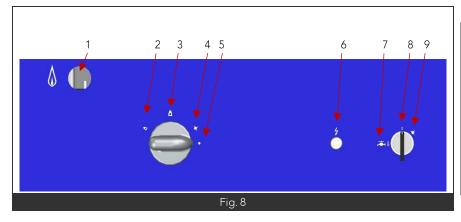
1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. Panneau de commande



	Nomenclature
Rep.	Désignation
1	Trou manuel d'allumage
2	Position petite flamme (ralenti)
3	Position grande flamme
4	Position allumage veilleuse
5	Position arrêt brûleur
6	Voyant présence tension blanc 230v
7	Position Allumage brûleur ruissellement
8	Position arrêt ruissellement
9	Position allumage veilleuse
•	

3. Utilisation normale

- Mettre l'appareil sous tension, le voyant blanc est allumé (Fig8 Rep6).
- Appuyer sur la manette gaz sur la position allumage veilleuse (Fig8 Rep4) et de façon simultanée tourner la manette du commutateur sur la position allumage (Fig8 Rep9).
- Le train d'étincelle se fait la veilleuse doit rester allumée.
- Une fois la veilleuse allumée, tourner le commutateur sur la position souhaitée.
- Pour faire circuler l'eau dans la gorger périphérique, tourner le commutateur sur la position (Fig8 Rep7).

4. MISE HORS SERVICE DE LA PLANCHA

- Mettre la(les) manette(s) sur la position arrêt.
- En fin de journée couper l'alimentation gaz et l'alimentation au réseau électrique.



RÉGLAGES – MAINTENANCE

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention:

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

...
AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient préréglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

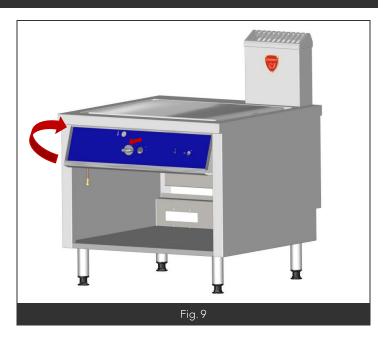
1. Verifications periodiques

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. Depose du panneau de commande

- Déposer la manette gaz.
- Le panneau peut être déclipsé.





3. CONTROLE DE LA PRESSION

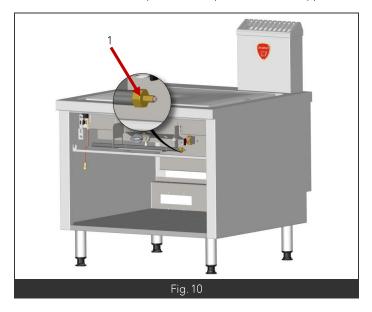
Le contrôle de pression du gaz doit être réalisé à l'issue de l'installation de l'appareil. En effet, une pression de gaz trop faible peut avoir une incidence sur le fonctionnement de l'appareil pouvant se traduire par des performances dégradées (Puissance réelle du foyer inférieure à la puissance annoncée, rendement insatisfaisant, ...), voire, dans certains cas, le dysfonctionnement complet de l'appareil (Le foyer ne s'allume pas).

En cas de dysfonctionnement sur la partie gaz d'un appareil, il est possible que notre service après-vente vous demande d'effectuer un relevé de la pression du gaz.

Le paragraphe suivant décrit le mode opératoire à suivre afin de réaliser une mesure pertinente de pression sur votre appareil.

Remarque: Afin d'obtenir une mesure correcte, veiller à ce que tous les appareils gaz connectés à la même canalisation fonctionnent à leur puissance nominale lors de la mesure.

- Déposer la manette gaz et le panneau de commande (voir Fig9 paragraphe 2).
- Desserrer la vis de pression (Fig10 rep1).
- Brancher le manomètre sur la vis de pression.
- Mettre l'appareil en fonctionnement en débit max.
- Vérifier vos mesures.





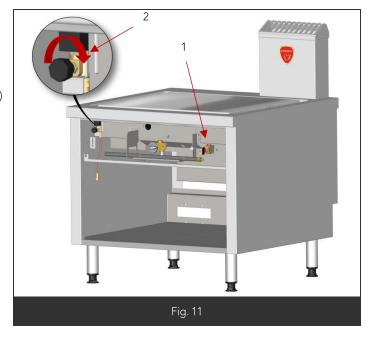
INFORMATION

Astuce:

La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.

4. REGLAGE DU DEBIT D'EAU

- Déposer la manette gaz et le panneau de commande (voir Fig9 paragraphe 2).
- Tourner le commutateur (Fig11 Rep 1) sur la position pour faire fonctionner le ruissellement d'eau.
- Tourner la vis dans le sens horaires (Fig11 Rep2) pour diminuer le débit.





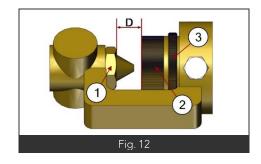
5. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)

5.1. Tableaux de réglage

Plancha 800x680					
Gaz de référence	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)		Débit calorifique minimal
sous pression nominale	Brûleur principal	Veilleuse	Brûleur principal	Veilleuse	
G20 : Pn = 20 mbar	370				
G25 : Pn = 20 mbar	420	0.4	2	2	20
G25 : Pn = 25 mbar	400				20
G30 : Pn = 29 mbar	260			10	
G30 : Pn = 50 mbar	240	0.2	10		23.5
G31 : Pn = 37 mbar	260		10		
G31 : Pn = 50 mbar	240				20

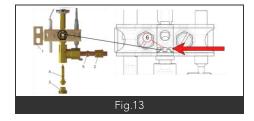
5.2. Procédure de remplacement des injecteurs et réglages de la bague d'air

- Débloquer la bague d'air (Fig12 rep3)
- Déposer l'injecteur (Fig12 rep1) le remplacer par l'injecteur souhaité selon le tableau ci-dessus (paragraphe 5.1).
- Régler la distance « d » en fonction du tableau des données ci-dessus (paragraphe 5.1).
- Bloquer la bague d'air et sceller après réglage



5.3. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse

- Dévisser le support veilleuse (Fig13 Rep1)
- Dévisser le raccord gaz veilleuse (Fig13 Rep2)
- Dévisser l'écrou (Fig13 Rep3) pour changer l'injecteur (Fig13 Rep4)
- Régler l'arrivée d'air.



5.4. Réglage des débits réduits



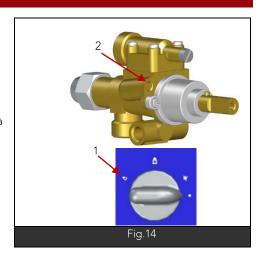
INFORMATION

Le réglage des débits est fait en usine. Il ne peut être modifié que par du personnel qualifié. Il peut être nécessaire de l'ajuster.

5.5. Réglage du ralenti

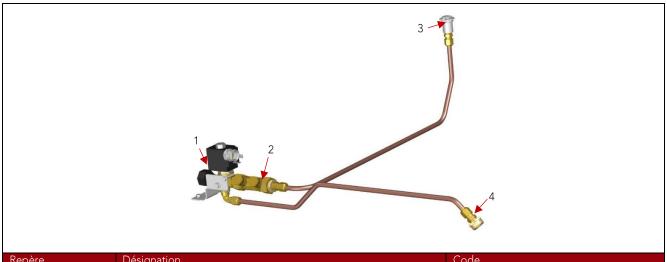
- Déposer le capot de commande (Fig9 paragraphe2)
- Repositionner la manette sur le robinet gaz.
- Mettre la position ralenti (Fig14 Rep1)
- Visser (Fig14 Rep2) + ou le ralenti pour faire réduire la flamme des 2/3.

Remarque: Les flammes sont réduites au ¼ de leurs tailles en position maxi. Le brûleur ne doit pas s'éteindre en passant de la position maxi à la position mini.



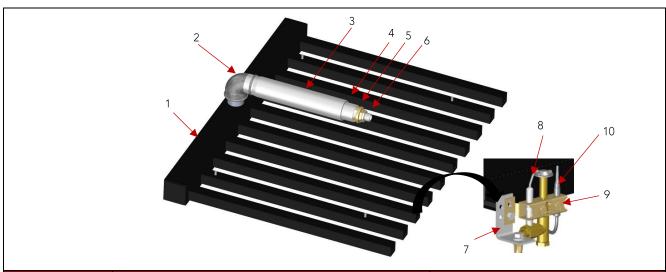


1. SCHEMA DE LA LIGNE D'EAU



Repère	Désignation	Code
01	Electrovanne d'eau	507650
02	Clapet anti-pollution	03935A
03	Rejet pour plancha	505520
04	Raccord mâle	07953A

2. SCHEMA DU BRULEUR PLANCHA 800x680



Repère	Désignation	Code
01	Brûleur plancha 800x680	F14374
02	Coude FF 40x49 – 33x42	07638A
03	Tube venturi	07442A
04	Bague air	06990A
05	Etrier	06910A
06	Porte injecteur	07135A
07	Support veilleuse	F01316
08	Bougie	05315A
09	Veilleuse 3 flammes	07551A en GN 07550A en GP
10	Thermocouple	00290A

PIÈCES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
08094A	Robinet gaz S22	
07551A 07550A	Veilleuse GAZ NATUREL Veilleuse GAZ PROPANE	
507650	Electrovanne eau	
F14374	Brûleur plancha 800x680	
00221A	Injecteur brûleur plancha 800x680 GAZ NATUREL	
00210A	Injecteur brûleur plancha 800x680 GAZ PROPANE	
173641	Voyant blanc 230v	
08968A	Commutateur ruissellement eau	
172122	crépine	

Code	Désignation	Visuel
505690	Manette gaz	
00290A	Thermocouple	
F01316	Support veilleuse	
05315A	bougie	1
02161A	allumeur	
174004	Fil de bougie	Q
505520	Rejet d'eau plancha	Î
04762A	Grattoir scrappy	
505619	Plaque acier lisse 800x680	



PLANCHA ACIER GAZ

NOTICE D'UTILISATION





SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS 2. CONTACTS UTILES 3. GARANTIE 4. RESTRICTIONS D'USAGE 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	
UTILISATION	2
1. AVERTISSEMENTS	2
NETTOYAGE & ENTRETIEN	3
1. AVERTISSEMENTS 2. NETTOYAGE DES HABILLAGES 3. NETTOYAGE DE LA PLAQUE ACIER	4 4 4
PIECES DE RECHANGE	4



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
Α	JGD	08/09/2020	CREATION



INTRODUCTION

1. Avant-propos

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs: La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

info@charvet.fr

\(+33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

xav@charvet-sa.fr

****+33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. Restrictions d'usage



Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.



Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :

www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



1. AVERTISSEMENTS

AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document.

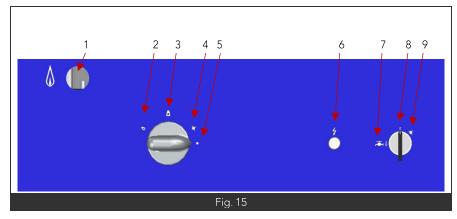
Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.
- Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de bypasser le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.
- Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.
- Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.
- Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

2. Panneau de commande



Nomenclature			
Rep.	Désignation		
1	Trou manuel d'allumage		
2	Position petite flamme (ralenti)		
3	Position grande flamme		
4	Position allumage veilleuse		
5	Position arrêt brûleur		
6	Voyant présence tension blanc 230v		
7	Position Allumage brûleur ruissellement		
8	Position arrêt ruissellement		
9	Position allumage veilleuse		

3. Utilisation normale

- Mettre l'appareil sous tension, le voyant blanc est allumé (Fig15 Rep6).
- Appuyer sur la manette gaz sur la position allumage veilleuse (Flg15 Rep4) et de façon simultanée tourner la manette du commutateur sur la position allumage (Fig15 Rep9).
- Le train d'étincelle se fait la veilleuse doit rester allumée.
- Une fois la veilleuse allumée, tourner le commutateur sur la position souhaitée.
- Pour faire circuler l'eau dans la gorger périphérique, tourner le commutateur sur la position (Fig15 Rep7).

4. MISE HORS SERVICE DE LA PLANCHA

- Mettre la(les) manette(s) sur la position arrêt.
- En fin de journée couper l'alimentation gaz et l'alimentation au réseau électrique.



5. TABLEAU DE PANNES EVENTUELLES

Cas de panne	Causes probables
Manque de chauffe	-Obturation des sorties du brûleur, des injecteurs du brûleur pu de la veilleuse -Pression du réseau gaz non conforme -Injecteurs mal calibrés -Obturation des évacuations des gaz brûlés
Allumage défectueux	-Encrassement de l'orifice de veilleuse -Encrassement du thermocouple (partie sensible) -Ecartement de l'électrode -Armement du thermocouple difficile, débit de la veilleuse, positionnementPoussée sur la manette gaz de commande insuffisante -Allumeur électrique défectueux
Surchauffe plaque	-Thermostat hors service

Remarque : Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commandes défectueux en vue d'une prochaine utilisation.



NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. Avertissements



Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2. Nettoyage des habillages

- Mettre à l'arrêt et attendre que la température des éléments proches de la plaque soit à une température supportable.
- Après chaque service il est fortement recommandé avant de nettoyer, de fermer les vannes de barrage de gaz et de mettre hors tension les appareils.
- Laver avec une éponge à eau savonneuse ou autre produit détergent neutre.
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

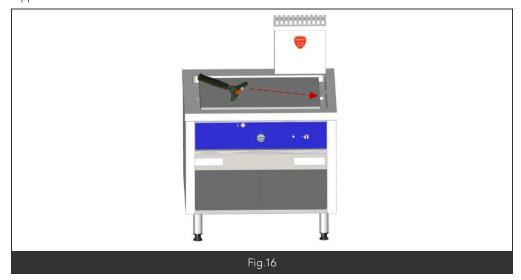
3. **N**ETTOYAGE DE LA PLAQUE ACIER

- Si un grattage est nécessaire celui-ci se fait à chaud à l'aide d'un grattoir scrappy NON FOURNI AVEC LA MATERIEL (voir référence de celui dans la liste de pièces de rechange p.4)
- Ne jamais faire un déglaçage sur la plaque acier.
- Bien sécher la plaque après le nettoyage pour éviter tout risque de rouille sur celle-ci puis passer un chiffon gras après le séchage.

Remarque: Nettoyer régulièrement l'orifice d'évacuation à l'aide d'un écouvillon ou tout autre moyen adapté.

4. UTILISATION DU GRATTOIR

- Pour effectuer un grattage sur la plaque acier, positionner le grattoir à plat comme sur a frigure 16 ci-dessous.
- Evacuer les déchets par la crépine d'évacuation prévue à cet effet.
- La gorge périphérique permet de collecter les résidus d'aliments graisseux. Il est fortement recommandé de collecter les déchets les plus encombrants à l'aide d'une spatule afin de limiter les risques d'obstructions du conduit d'évacuation de l'appareil.





PIECES DE RECHANGE

Code	Désignation	Visuel
08094A	Robinet gaz S22	
07551A 07550A	Veilleuse GAZ NATUREL Veilleuse GAZ PROPANE	
507650	Electrovanne eau	
F14374	Brûleur plancha 800x680	
00221A	Injecteur brûleur plancha 800x680 GAZ NATUREL	
00210A	Injecteur brûleur plancha 800x680 GAZ PROPANE	
173641	Voyant blanc 230v	
08968A	Commutateur ruissellement eau	
172122	crépine	

Code	Désignation	Visuel
505690	Manette gaz	
00290A	Thermocouple	
F01316	Support veilleuse	
05315A	bougie	
02161A	allumeur	
174004	Fil de bougie	Q
505520	Rejet d'eau plancha	F
04762A	Grattoir scrappy	
505619	Plaque acier lisse 800x680	

